

XXV Congrès de l'Internationale Socialiste  
Carthagène, 2-4 mars 2017

**RESOLUTION**  
**POUR HABILITER LE CONSEIL A APPORTER MODIFICATIONS AUX STATUTS**

Original : anglais

Notre Congrès habilite les prochains Conseils à apporter les modifications nécessaires aux statuts pour permettre la mise en œuvre du principe d'un nombre égal d'hommes et de femmes à tous les niveaux de l'organisation, ainsi que la mise en place d'un Comité sur l'égalité et son mandat.

---